



REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE MARLIENS

21110

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

Séance du 13 février 2025

Le conseil municipal, convoqué le 04 février, s'est réuni, sous la présidence de Mr le Maire, le 13 février 2025 à 19h00 à la salle du conseil de la mairie de Marliens.

Président : Mr Jean-Marie FERREUX

Secrétaire de séance : Mr Cedrick FACON

Présents : Mr Hubert BOURGOGNE, Mr Joël CHEROT, Mme Anaïs DUBOIS, Mr Cedrick FACON, Mr Jean Marie FERREUX, Mme Antonia MILLERON, Mr Didier MOUGIN, Mme Christelle NECCHI, Mr Frédéric MONBILLARD, Mr MICHEL Patrick.

Absents : Mr BOGÉ Cédric (excusé), Mme ENAULT Elodie (excusée), Mr Cyril MARTIN (excusé), Mme Maréva MAZUÉ (excusée)

. APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

☞ Le conseil municipal adopte le dernier compte-rendu à l'unanimité.

. DÉLIBÉRATION REMPLACEMENT ADJOINT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas remplacer Madame Laurence SCHERRER 1ère adjointe. De ce fait, les adjoints remontent d'un rang ;

Mr BOURGOGNE = 1er adjoint

Mr FACON = 2ème adjoint

Mr MOUGIN = 3ème adjoint

. DÉLIBÉRATION ACQUISITION TABLEAUX NUMÉRIQUES ECOLE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'acquérir deux tableaux numériques pour l'école. Le montant s'élève à 4 260€.

✓ Une demande de subvention sera demandée au titre de la DETR pouvant aller jusqu'à 50% du montant HT de la facture.

. DÉLIBÉRATION REMPLACEMENT SUPPLÉANT A LA CLECT (COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFERÉES) ET AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

☞ Suite à la démission de Mme Laurence SCHERRER, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas remplacer Madame Laurence SCHERRER suppléante à CLECT ainsi qu'au conseil communautaire.

. DÉLIBÉRATION ADHÉSION ARNIA PLATEFORME APPEL D'OFFRE MARCHÉ

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adhérer au Groupement d'Intérêt Public ayant pour objet de développer une plateforme de services numériques fournis aux usagers (particuliers, entreprises, associations...) par l'ensemble des organismes publics ou privés chargés d'une mission de service public, dans une perspective de modernisation de l'administration et d'amélioration de l'accès aux services publics.

. DÉLIBÉRATION SCHÉMA RÉGIONALE DES CARRIÈRES

Le conseil de Tart a émis une motion pour demander à renouveler et valider le schéma régional des carrières.

☞ Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de s'associer à cette motion.

. DÉLIBÉRATION ACHAT LAVE VAISSELLE

La commission salle des fêtes s'est réunie avec l'association l'ALM afin de discuter pour une éventuelle reprise du lave-vaisselle appartenant à l'association. Les membres de l'association décident de vendre leur lave-vaisselle pour un montant de 1 000€.

☞ Après réflexion, le conseil municipal décide d'acheter le lave-vaisselle : 8 pour, 1 contre et 1 abstention

. DÉLIBÉRATION TRAVAUX APPARTEMENT ÉCOLE ET DPE

Le DPE réalisé donne le score de F et recommande des lots de travaux pour atteindre en fonction des lots les lettres C ou B. La commission doit étudier le DPE et faire des propositions.

Concernant les travaux déjà envisagés (sol, mur et plafond cuisine et sol séjour), deux devis d'environ 5 000 et 6 000€ avec des prestations différentes.

Au niveau des meubles, il faut également compter entre 5 000€ et 6 000 €.

☞ Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'engager les travaux avec un budget global de 12 000 €.

. DÉLIBÉRATION RENOUVELLEMENT CONVENTION DE SOLLICITATION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX EN MATIÈRE DE VOIRIE 2025/2027

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de renouveler la convention des services départementaux.

. COMPTE RENDU « LES AMIS DE L'ÉCOLE »

- Spectacle enfant + loto (18 janvier) : Bon retour, bénéfice de 70,50 €.
- Loto Totor (19 janvier) : Recette de 4 497,10 €, bénéfice d'environ 2 489,20 €. Avis partagés sur les lots.
- Distribution de fromages le 20 février.
- Atelier sur les écrans (25 janvier)
- Atelier cartes mentales (8 février)
- Kermesse (14 juin) : Conditionnée à la participation des bénévoles.
- Prochaine réunion : Semaine du 17 mars à confirmer.

. QUESTIONS / INFORMATIONS DIVERSES

- *M. Delannoy (professeur à Marliens) est venu présenter son projet au conseil.*

Suite aux différentes activités proposées autour du vélo, il dresse un constat d'une augmentation de l'utilisation du vélo, mais aussi d'un manque de sécurité pour les vélos sur la route et notamment sur le trajet jusqu'au canal.

Il expose son projet de matérialiser des pistes cyclables sur la chaussée.

De la D34 (sortie de Marliens) puis sur D25 (Varanges - Marliens – Longecourt)

C'est pour le moment une demande d'étude de faisabilité.

- La mise en sens unique de la route de Tart sera effective durant les vacances scolaires d'été.

La prochaine réunion est fixée au jeudi 3 avril 2024 à 19h00.

Vu par le Maire de la Commune DE MARLIENS, pour être affiché le 20 février 2025, à la porte de la mairie, conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.